

COMMUNE DE  
**BEYNOST**

Département de l'AIN

-----  
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

-----  
Canton de MIRIBEL

-----  
Commune de BEYNOST

05

2021

29

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du** : 08 juillet 2021  
**Convocation du** : 01 juillet 2021

**Nombre de Conseillés :**  
En exercice : 27  
Présents : 19  
Votants : 25

L'an deux mille vingt et un, le 8 juillet à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au Complexe du Mas de Roux en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**ADMINISTRATION GENERALE : Signature d'un protocole de sécurité entre la commune de Beynost, représentant l'Agence postale communale et la société LOOMIS chargée du transfert de fonds**

**Etaient présents :** Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovic, Philippe Maillez, Laetitia Protière, Gilbert Debard, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Laurence Rouquette, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Anne-Sophie Rampon, Jean-Pierre Cottaz.

**Etaient représentés :**

Annick Pantel a donné procuration à Véronique Cortinovic  
Bertrand Vermorel a donné procuration à Caroline Terrier  
Sophie Gaguin a donné procuration à Annie Maciocia  
William Fuz a donné procuration à Véronique Cortinovic  
Anne Le Guyader a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz  
Nathalie Thimel-Blanchoz a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz

**Absents :**

Franck Longin, Cyril Langelot

**Secrétaire de Séance :** Valérie Berger

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi du 2 juillet 1990 faisant obligation à la Poste de maintenir un réseau minimum,  
Vu la loi du 4 février 1995 « d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire » modifiée par les lois n° 99-533 du 25 juin 1999 et 2000-321 du 12 avril 2000 autorisant la mise en commun de moyens entre les établissements publics et les collectivités territoriales pour garantir la proximité des services publics sur le territoire,  
Vu la délibération 03/2020-21 du 11 juin 2020 approuvant la convention entre la commune de Beynost et La Poste pour la création d'une agence postale communale,

Conformément aux dispositions des articles R.4515-4 à R.4515-11 du Code du Travail, il y a lieu d'établir un protocole afin d'arrêter les mesures de prévention et de sécurité à appliquer lors des opérations de livraison et/ou de prise en charge des fonds et valeurs par le personnel de la société LOOMIS et de l'agence postale communale.

Le protocole de sécurité reprend notamment les conditions d'approche du véhicule blindé, les modalités de stationnement, le cheminement des convoyeurs, le transfert des fonds, les moyens sécuritaires mis à disposition de LOOMIS France et les recommandations du responsable de l'agence postale et du conseiller sécurité.

Le protocole reste applicable aussi longtemps que les conditions de déroulement des opérations n'ont subi aucune modification significative dans l'un de leurs éléments constitutifs.

Le rapporteur précise que cette délibération, ainsi que le protocole de sécurité, devront être soumis au Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) communal pour avis.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le protocole annexé à la présente délibération, d'autoriser Madame le Maire à le signer et lui donner tous pouvoirs à cet effet.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE

**APPROUVE** le protocole de sécurité entre la commune de Beynost et la société LOOMIS France,

**AUTORISE** Madame le Maire à signer le protocole et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Le Maire,

*Caroline Terrier*  
Caroline TERRIER



**POSTE BEYNOST  
Art D613-67**

# **PROTOCOLE DE SECURITE**

*Pris en application des Articles R. 4515-4 à R.4515-11 du Code du Travail*



Direction de Division : GILLES REPETO

Agence : BOURG EN BRESSE

Destinataires : Entreprise de transport  
Client  
Responsables Sécurité

Entreprise d'Accueil :

## PROTOCOLE DE SECURITE

Entre :

**LOOMIS FRANCE**, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social de 59 675 001 €uros, Dont le siège social est situé ZAC du Marcreux - 20 Rue Marcel CARNÉ - 93300 AUBERVILLIERS, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **BOBIGNY**, sous le numéro **479 048 597**, Titulaire de l'autorisation d'exercer n°AUT-093-2112-07-29-20130338096 délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité le 30/07/2013<sup>(\*)</sup>,

Désignée comme « l'entreprise de transport » représentée par : M Christophe NILLON

Fonction : Responsable D'Agence

Et

La Société : La Poste  
Adresse :

Désignée comme « l'entreprise d'accueil » représentée par :  
Fonction

Il est établi le présent protocole conformément aux dispositions des articles R. 4515-4 à R.4515-11 du Code du Travail afin d'arrêter les mesures de prévention et de sécurité à l'appliquer lors des opérations de livraison et/ou de prise en charge des marchandises par les personnels de l'entreprise de transport et ceux de l'entreprise d'accueil.

### Article 1 : TYPE ET NATURE DES OPERATIONS VISES AU TITRE DU PRESENT PROTOCOLE

Opérations répétitives  OUI  
 NON

Opération exceptionnelle :

Date l'opération :

Motif de l'opération :

Nature des opérations  Prise en charge  Livraison

### Article 2 : INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORTEUR

#### 1) Caractéristiques du véhicule

Véhicule blindé   
Véhicule système alternatif   
Véhicule léger

#### 3) Conditionnement des marchandises transportées

Sacoques thermo-soudées   
Sacs   
Conteneurs sécurisés   
Autres (à préciser)

#### 2) Nature de la marchandise

Fonds et valeurs   
Bijoux   
Métaux précieux   
Autres (à préciser) :

#### 4) Précautions particulières résultant de la nature des biens transportés

Procédures de sécurité particulières à appliquer  
OUI   
NON

<sup>(\*)</sup> L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. (L. 612-14 du Code de la Sécurité Intérieure)



**Article 3 : INFORMATIONS CONCERNANT L'ENTREPRISE D'ACCUEIL**

**COORDONNEES**

Appellation du site : Poste BEYNOST  
 Adresse : 108 Rue de Midi 01700 BEYNOST

Interlocuteur exploitation : Tél : 04 72 01 03 15 ou 04 72 01 03 14  
 Responsable sécurité : Tél : Fax :

**LOCALISATION DU SITE**

Centre ville	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Centre commercial	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Zone piétonne	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Périphérie ville	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

**CONDITIONS D'APPROCHE DU VEHICULE (articles D.613-60 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure)**

Circulation voie publique (rue, av.)	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Circulation voie souterraine	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Circulation parking en surface	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Circulation voie privée réservée (accès sans descente véhicule)	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Circulation parking souterrain	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Circulation voie privée réservée (avec descente véhicule)	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON

**MODALITES DE STATIONNEMENT DU VEHICULE (articles D.613-60 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure)**

Stationnement réservé	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Eclairage du stationnement	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Stationnement aléatoire	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Axe de dégagement : ☞ Avec manœuvre ☞ Sans manœuvre	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> NON

**CHEMINEMENT DES CONVOYEURS (articles D.613-60 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure)**

Extérieur			Intérieur		
Absence de cheminement	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Absence de cheminement	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Accès réservé aux convoyeurs	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Cheminement au milieu du public	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Cheminement trottoir > 10m	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Rupture de niveau (étage)	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Cheminement trottoir < 10m	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Angles couloirs équipés de miroirs	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Rupture de visibilité avec FB	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Cheminement sécurisé hors public	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Rupture de niveau (étage)	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Cheminement non sécurisé hors public	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
			☞ Avec contrôle visuel de l'environnement	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
			☞ Avec obstacle	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
			Cheminement assisté par ADS	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON

**TRANSFERT DES FONDs (articles D.613-60 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure)**

Dans local sécurisé hors public	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Trappon en façade avec : ☞ Accostage du FB ☞ Accolement du FB situé à hauteur d'homme	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> NON
Dans local non sécurisé hors public	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Sas isolé du public, fermé et couvert par vidéosurveillance	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Moyens de communication ou système d'alarme d'avertissement permanent de l'entreprise de TDF	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON			



**LES MOYENS SECURITAIRES MIS A DISPOSITION DE LOOMIS FRANCE**

Code	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Cartes Magnétiques:	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Bip	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Clés	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Coffre transfert	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Autres	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Coffre agence	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON			
Autres	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON			
Alarmes	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Portes Blindés:	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Vidéo	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Œillette de porte	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Bouton anti-agression	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	Téléphone - (ligne de téléphone) Numéro :	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON

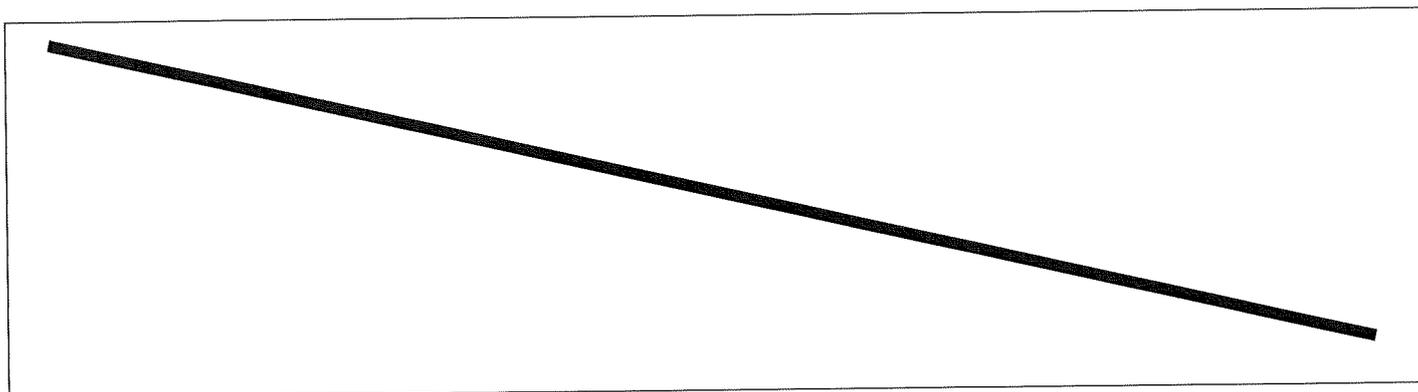
**GESTION DAB / (articles D.613-60 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure)(ex Article 10)**

Local technique scellé au sol ou aux murs, fermé et couvert, en matériaux pleins.	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Local équipé d'un coffre à clés avec accès contrôlé: ☞ Temporisation anti retour 1 heure. ☞ Temporisation avant ouverture (10' à 15')	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Accessible par une porte blindée à commande sécurisée, dotée d'un œillette. Code sous contrainte	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Liaison du coffre à clés à une TLS avec transmission de : Arrachement, temporisation, clé prise, alimentation coupée, temporisation de porte ouvert	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Moyens de communication avec l'extérieur et système de surveillance à distance.	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Dispositifs anti bélier devant l'accès RMB SAS	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

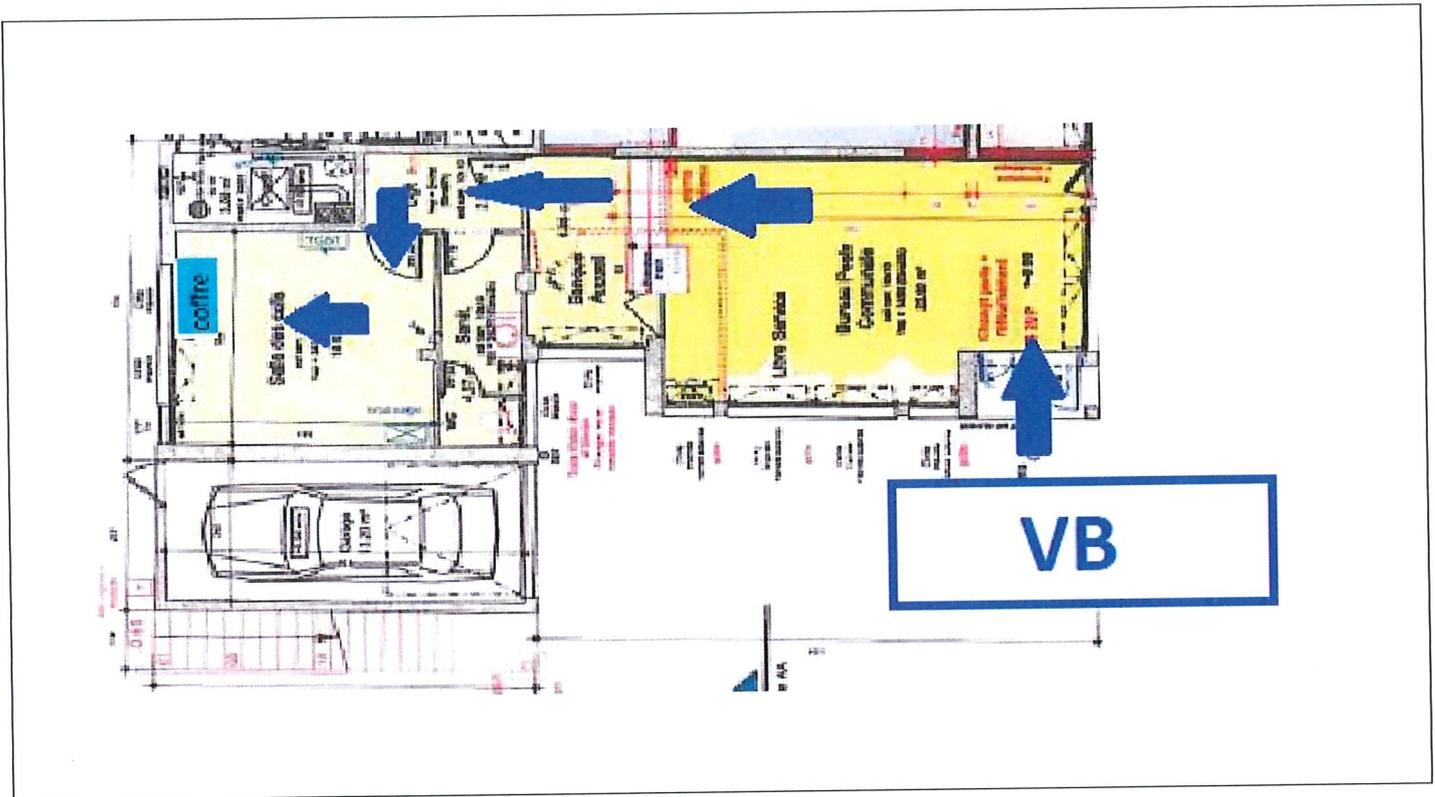
Nonobstant la signature du présent protocole, le donneur d'ordre demeure assujéti au respect de l'intégralité des obligations sécuritaires mises à sa charge au titre des dispositions des articles D.613-60 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure.

Le présent protocole ne saurait constituer acquit de la parfaite exécution par le donneur d'ordre des dites obligations.

**CROQUIS DU LOCAL DAB/GAB**



PHOTOS DES LIEUX



RECOMMANDATIONS DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

**RECOMMANDATIONS ou OBSERVATIONS DU RESPONSABLE D'AGENCE ET CONSEILLER SECURITE**  
*(Mentionner les points de sécurité discutés lors de la visite et susceptibles d'être améliorés)*

Passage en HHO.  
 Accès par l'entrée principale. Cheminement jusqu'au coffre dans la partie arrière.

**Article 4 : VALIDITE DU PROTOCOLE**

En cas d'opérations répétitives, il est rappelé que le présent protocole reste applicable aussi longtemps que les conditions de déroulement de ces opérations n'ont subi aucune modification significative dans l'un de leurs éléments constitutifs. Si les opérations ne répondent pas strictement à celles définies ici, il y aura lieu d'établir un nouveau protocole.

**Article 5 : CHSCT / Inspection du Travail**

Un exemplaire du présent protocole de sécurité est tenu à la disposition des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ainsi que de l'Inspection du Travail de l'entreprise d'accueil et de l'entreprise de transport.



**Article 6: CONFIDENTIALITE**

Les parties ou toute personne ayant pris connaissance des dispositions du présent protocole s'engagent à une stricte confidentialité sur l'ensemble des informations qu'il contient.

**Pour l'entreprise d'accueil**

Nom :

Date :

Signature :

Cachet :

**Pour l'entreprise de transport**

Nom : M Ludovic ANDRIOT

Date : 23/06/2021

Signature :

Cachet :



**Loomis France SASU**  
Agence de Bourg-en-Bresse : ZAC des  
Belouzes - 04 avenue San Severo  
01000 Bourg-en-Bresse - France

Tél. : 04 74 50 52 75 - Fax : 04 74 50 52 67  
0474 505275 ; 0474 505267 ; 0474 505267 ; 0474 505267